

LES 10 ETAPES DE LA LABELLISATION

1

DOSSIER DE CANDIDATURE

Sur Démarches-simplifiées.fr

La procédure de dépôt est dématérialisée. Un tutoriel permet de préparer sa candidature

7 à 9 mois avant
la date de fin de
certification

2

ELIGIBILITE

Le secrétariat permanent examine le dossier et se prononce sur son éligibilité. Si le dossier est éligible, il le transmet à la commission nationale de labellisation

3

RECEVABILITE

La commission nationale de labellisation instruit le dossier et rend sa décision concernant sa recevabilité

J-30

4

PLANIFICATION DE L'AUDIT

Le secrétariat permanent contractualise avec l'EPLFPA : planification du cycle, coût, modalités d'audit. Il désigne un auditeur pour réaliser les audits

5

PLAN D'AUDIT

Proposé à l'EPLFPA par l'auditeur

Le Plan d'audit définitif est élaboré conjointement par l'auditeur et l'EPLFPA

J-6

J

6

AUDIT

Réalisation de l'audit

Sur site, l'EPLFPA reçoit l'auditeur, participe aux échanges et fournit les éléments de preuves demandés.

A distance, les échanges et la présentation des éléments de preuve se font par visio et méls. Dans les 2 cas, un PV lui est remis à la fin de l'audit. L'EPL peut engager une procédure contradictoire

7

RAPPORT PROVISOIRE DE L'AUDIT

L'EPLFPA réceptionne les éléments de l'audit envoyé par l'auditeur : rapport provisoire et 1^{ère} version de la fiche des non-conformités le cas échéant.

J+5

8

FICHE D'ACTIONS CORRECTIVES

En cas de non-conformité, l'EPLFPA envoie à l'auditeur sa fiche d'actions correctives, qui en contrôle la pertinence. L'EPLFPA a ensuite 3 mois (pour le NC Majeures) et 6 mois (pour les NC mineures) pour mettre en place ces actions.

J+10

9

RAPPORT D'AUDIT DEFINITIF

L'EPLFPA réceptionne son rapport d'audit définitif

Le dossier d'audit complet, constitué par l'auditeur, est transmis au SPL qui en fait une pré-instruction puis à la CNL pour décision finale. Il contient notamment la fiche des non-conformités dans sa dernière version ainsi que la fiche des préconisations de l'auditeur.

J+90

10

LABELLISATION

Décision finale de la commission nationale de labellisation